

Excusés : Patrick Arnaud, Antoine Seytre, Thierry Oriol

Procurations Antoine Seytre à Rohou-Tourny Roseline

Thierry Oriol à Fanget Régis

Présents : Fanget Régis, Sabot Bernard, Trouiller Franck, Berne Bernadette, Francis Berne, Bernard Gonon, Rohou-Tourny Roseline

Le quorum étant atteint, M. Régis Fanget, Maire, ouvre la séance.

Le compte-rendu du conseil municipal du 10 décembre 2019 n'appelant aucune remarque, il est adopté à l'unanimité. Secrétaire de séance : Rohou-Tourny Roseline

DELIBERATION : SOUSCRIPTION A L'OPTION SAGE

Une convention avec le SIEL est nécessaire pour pouvoir bénéficier de l'aide que nous apportera l'architecte qui supervisera les travaux de l'appartement communal. Après discussion cette convention est adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION - RETRAIT DE LA DELIBERATION n°30-2019 du 05/11/2019

Cette délibération était mal rédigée et donc entachée d'illégalité, la préfecture nous demande de retirer cette délibération. Le conseil entérine donc l'annulation de la délibération du 5 novembre à l'unanimité. Une nouvelle délibération sera rédigée selon les critères demandés par l'administration.

DELIBERATION VENTE DE TERRAIN A LA COMBE

Suite à l'obtention de leur permis de construire, Mr Régis Fanget maire et Mme Delarue Andrée souhaitent acquérir une petite parcelle communale de 37 mètres carré le long de leur propriété à la Combe. Mr Régis Fanget et Mme Delarue prendront entièrement à leur charge l'ensemble des frais de géomètre et de notaire. Le prix de vente est fixé à 0,20 euro le mètre carré.

Mr le maire quitte la salle et ne prend pas part au débat ni au vote. Vote à l'unanimité du conseil

DELIBERATION : MODIFICATION DES STATUTS DE L'AGEDI

Agence de gestion et de développement informatique (AGEDI).

L'AGEDI est un syndicat intercommunal auquel la commune adhère. Le syndicat a pour objet de mutualiser les coûts liés à l'informatisation. A.G.E.D.I conçoit et développe des logiciels modernes et performants dédiés aux communes, intercommunalités et autres établissements publics. Ce syndicat va modifier ses statuts et devenir un syndicat ouvert à d'autres structures. Notre avis nous est demandé. Après discussion le conseil donne son accord à la modification des statuts de l'AGEDI à l'unanimité.

AUBERGE DELIBERATION CONVENTION DE LOCATION EN TANT QUE SALLE DES FETES

Plusieurs candidats souhaitant reprendre notre auberge et nous ont présenté des dossiers de candidature, certaines visites ont eues lieu, la commission communale auditionne les différents candidats à la reprise de l'auberge.

Au cas où les candidatures n'aboutiraient pas Mr le maire propose de louer l'auberge à des particuliers, ou à des associations en tant que salle des fêtes. Une convention de location, préparée par la commission, est présentée au conseil. Après discussion cette convention est adoptée par le conseil. L'objectif principal étant bien entendu de trouver un repreneur mais en attendant, la location occasionnelle sera possible, après visite de la commission de sécurité.

QUESTIONS DIVERSES

APPARTEMENT COMMUNAL Des devis sont attendus et seront étudiés par la commission.

SALLE SOUS LA MAIRIE

Avancement des travaux : le conseil valide le choix du chauffage de cette salle ; une pompe à chaleur réversible sera installée. cout :2851 euros HT , une réunion de chantier sera prochainement programmée.

POTEAU D'INCENDIE LE LONG DE LA RD29

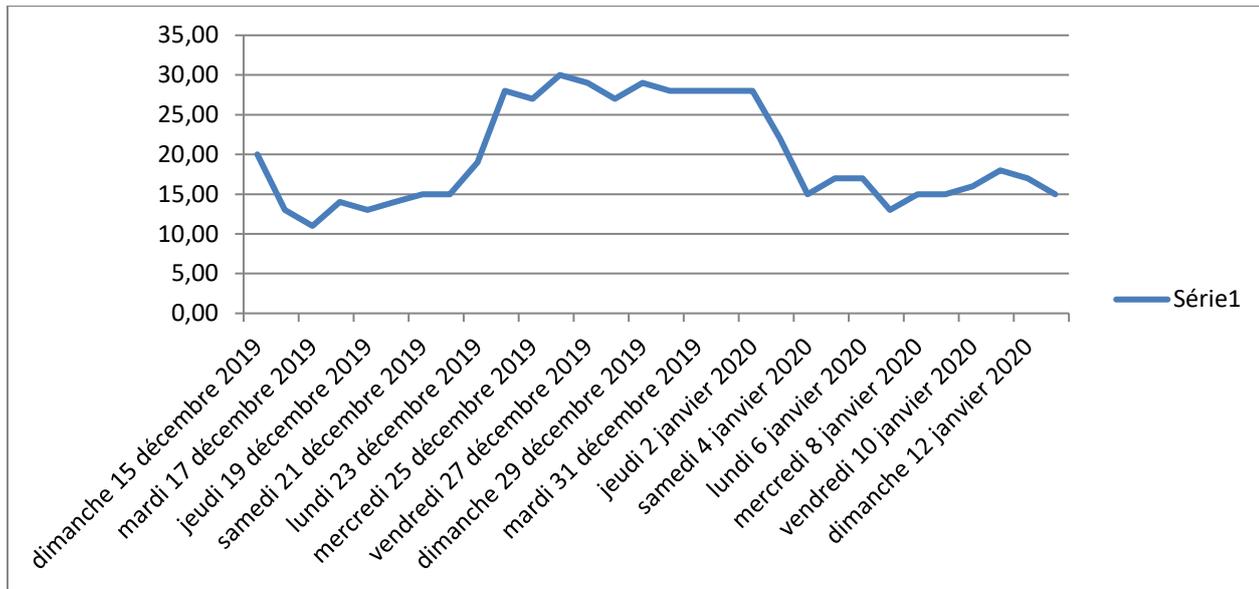
Les travaux vont débuter à la fin de ce mois, si les conditions météorologiques sont favorables .

CARREFOUR DU CHEMIN DE L'ESTIVAL

Les documents d'arpentage sont faits et seront présentés aux riverains

CONSOMMATION D'EAU

Pendant les fêtes de Noel et du jour de l'an nous avons constaté une forte augmentation de la consommation d'eau. Mr le maire donne lecture du graphique qui nous a laissé croire à une fuite.



Fin de la séance à 20h 20